



## DOSSIER DE PRESSE

### L'île d'Ilur retrouve ses moutons

Lundi 24 août, 6 agneaux cédés au Projet de Parc naturel régional par le Centre des monuments nationaux, gestionnaire des alignements de Carnac, ont été transférés sur l'île d'Ilur afin de permettre d'entretenir une partie des 27 ha de prairies naturelles de l'île. Encore habitée jusqu'à la fin des années 50, Ilur a compté jusqu'à 300 moutons. Propriété du Conservatoire du Littoral depuis 2008, l'île est gérée par le Projet de Parc naturel depuis janvier 2009. Un gardien, Jonathan Guéguen, a été missionné depuis avril dernier par le Projet de parc naturel pour entretenir l'île et gérer les visiteurs, nombreux à se rendre sur l'île en période estivale.

Ce transfert s'est effectué en présence de :

- **Joël Labbé**, conseiller général, président du SIAGM et maire de Saint-Nolff
- **Dominique Pirió**, maire adjointe d'Arradon et vice-présidente du SIAGM
- **Gérard Tatibouët**, maire adjoint de l'île d'Arz
- **Luc Foucault**, maire de Séné et vice-président du SIAGM (*sous réserves*)
- **David Lappartient**, maire de Sarzeau et vice-président du SIAGM (*sous réserves*)
- **Antoine Lataste**, administrateur des sites de Carnac, Barnenez, et Locmariaquer

Etaient également présents sur le site : **Monique Cassé**, directrice du Projet de Parc, **David Lédan**, chargé de mission Milieux naturels, **Ronan Pasco**, chargé de mission Milieux maritimes, **Nolwenn Malengreau**, chargée de mission Natura 2000, **Jonathan Guéguen**, gardien de l'île, **Marc-Antoine Michau**, responsable de l'équipe d'entretien des moutons au Centre des monuments nationaux, **Abel Meters**, spécialiste de l'histoire d'Arz et Ilur, **Roger Le Dréau**, né sur Ilur.

Françoise Nicol

02 97 62 75 18/06 45 08 22 99

[francoise.nicol@golfe-morbihan.fr](mailto:francoise.nicol@golfe-morbihan.fr)

Centre des  
monuments nationaux  
BP 152  
56343 Carnac  
tél. 02 97 52 77 95  
fax 02 97 52 77 96  
carnac@monuments-  
nationaux.fr  
[www.monuments-  
nationaux.fr](http://www.monuments-nationaux.fr)

Projet de Parc naturel  
régional du Golfe  
du Morbihan - SIAGM  
Relations publiques  
tél. 02 97 62 75 18  
fax 02 97 62 03 04  
[siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)  
[www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)



## Ilur, un site naturel à préserver et entretenir



Rattachée au territoire communal de l'Île d'Arz, Ilur est une ancienne propriété familiale acquise en 2008 par le Conservatoire du Littoral. Elle est gérée depuis janvier 2009 par le Projet de Parc naturel qui a missionné en avril un gardien, Jonathan Guéguen, pour l'entretenir et gérer la fréquentation des visiteurs.

D'une superficie de 37 hectares, Ilur est couverte aux deux-tiers de prairies riches en fleurs sauvages. Une partie de l'île est boisée de feuillus et de conifères qui ont poussé en bosquets ou en talus pour délimiter les nombreuses parcelles. L'espace côtier, composé de vasières, îlots, plages, cordons dunaires, pré-salés, marais littoraux, micro-falaises, héberge une faune et une flore spécifiques. Ce site est un espace remarquable pour l'accueil de l'avifaune migratrice inclus dans les divers périmètres d'identification des zones naturelles (Natura 2000, ZNIEFF, ZICO) et dans le périmètre du projet de Parc.

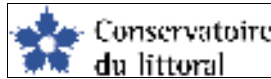
### Un site fragile très fréquenté par les plaisanciers

À la demande du Conservatoire du Littoral et des Espaces lacustres, le Projet de Parc a accepté d'assurer la gestion de ce site naturel très fréquenté par les plaisanciers. Une présence permanente en période estivale s'avérait nécessaire pour gérer les visiteurs. C'est une des missions du garde du littoral recruté par le SIAGM que de surveiller le site et d'anticiper les dégradations ou occupations illicites qui ont pu être constatées lors des saisons précédentes. Il est aussi chargé d'assurer l'entretien des espaces naturels afin de limiter la pousse des ronciers et prunelliers et d'éviter le retour à la friche. Un travail qui a démarré dès ce printemps en tenant compte des spécificités du site : pratiques, biodiversité, zones humides...

### Des moutons pour entretenir les 27 ha de prairies naturelles

Restait l'entretien des 27 ha de prairies naturelles de l'île. La cession de cinq agnelles et d'un bélier, proposée par le Centre des monuments nationaux, est tombée à point nommé. Le troupeau a vocation à s'agrandir dès le printemps prochain pour permettre à terme l'entretien de toutes les prairies. Pour les accueillir, un champ situé à l'entrée du village a été clôturé par le gardien et une bergerie est en cours d'aménagement.





Au centre de l'île, un hameau de 9 maisons était encore habité jusque dans les années 50. Quelques familles (jusqu'à 9) y pratiquaient une agriculture de subsistance (élevage bovin, récolte du varech, blé tendre, pommes de terre, blé noir). Ils exploitaient aussi un cépage de vignes dont on tirait le Noa, surnommé le «vin qui rendait fou». Il fut interdit à la consommation et l'ensemble des ceps fut arrachés.

Dans ce hameau, la chapelle de Notre-Dame d'Illur, est encore aujourd'hui un lieu ouvert au public. Un pardon y est célébré chaque mois de juillet et la messe pour les marins rassemble, chaque année, Ildarais et visiteurs.

### **Un projet de gestion de l'île est en cours de réflexion**

Le Conservatoire du littoral, le SIAGM et les élus de l'île d'Arz ont mis en place une réflexion commune pour décider de la vocation future de l'île. Il s'agira d'un projet de gestion adapté au site, basé sur le concept de développement durable alliant : préservation du site, économie locale, autonomie énergétique, conservation des milieux, amélioration de la biodiversité et accessibilité du public.

Les neuf maisons, restaurées par l'ancien propriétaire, sont encore en relatif bon état. Un projet de valorisation de ce patrimoine est actuellement étudié par le Projet de Parc et le Conservatoire du Littoral, qui pourrait aboutir d'ici 2012.

### **Contact :**

Françoise Nicol – chargée des relations publiques  
02 97 62 75 18 – 06 45 08 22 99

[francoise.nicol@golfe-morbihan.fr](mailto:francoise.nicol@golfe-morbihan.fr)



## Le projet de Parc naturel régional

Lancé en 1999 à l'initiative de la Région, le Projet de Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, porté par le Syndicat intercommunal du Golfe du Morbihan (SIAGM), est en passe d'aborder une nouvelle étape. L'avis du Conseil national de la protection de la nature (CNPN), qui s'est réuni le 6 juillet dernier, est attendu dans les prochaines semaines.

### Vers un classement en Parc à l'horizon 2011

L'avis favorable du CNPN permettra au Projet de Parc naturel de rentrer dans sa phase de création pour un classement en 2011. Les grandes étapes à venir :

- L'enquête publique, diligentée par la Région
- La délibération des collectivités : communes, communautés de communes, communauté d'agglomération, Conseil général et Conseil régional
- La demande officielle de classement en PNR par la Région
- Le classement effectif par l'Etat



Projet de Parc naturel  
régional du Golfe  
du Morbihan - SIAGM  
Relations publiques

tél. 02 97 62 75 18

fax 02 97 62 03 04

[siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

[www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)

**Le périmètre du futur parc  
38 communes, 5 communautés de communes,  
une communauté d'agglomération**



## La charte du futur Parc

L'engagement des communes repose sur la charte du Projet de Parc, élaborée en concertation avec les communes. Ce document repose sur trois axes :

- **Axe 1 : Faire des patrimoines un atout pour le Golfe du Morbihan**
- **Axe 2 : Assurer pour le Golfe du Morbihan un développement durable et solidaire**
- **Axe 3 : Mettre l'homme au coeur du projet de territoire « Golfe du Morbihan »**

Cette charte est téléchargeable sur le site du SIAGM : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)

## Ilur : dernière des actions de préfiguration du Projet de Parc

Son élaboration s'est appuyée sur la réalisation d'une trentaine d'actions, dont la gestion d'Ilur fait partie. Ce projet vise à expérimenter en grandeur réelle le travail qui sera engagé par le PNR pour permettre de concilier protection du patrimoine, aménagement harmonieux du territoire, développement raisonné, accueil et sensibilisation du public, qui font partie, avec l'expérimentation, des cinq missions des parcs naturels régionaux.

Le **Recueil des actions** déjà réalisées ou engagées par le Projet de parc est également **téléchargeable sur le site du Projet de Parc** et a été annexé au rapport de Charte présenté le 6 juillet dernier au CNPN.

### Contact :

Françoise Nicol – chargée des relations publiques

02 97 62 75 18 – 06 45 08 22 99

[francoise.nicol@golfe-morbihan.fr](mailto:francoise.nicol@golfe-morbihan.fr)

Projet de Parc naturel  
régional du Golfe  
du Morbihan - SIAGM  
**Relations publiques**

tél. 02 97 62 75 18

fax 02 97 62 03 04

[siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

[www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)